

Le rôle de France télévisions n'est pas d'anticiper le vote des électeurs

Le 22 mai prochain, France 2 organise un débat politique sur les élections européennes. Une fois de plus, les dirigeants du service public de l'information entendent orienter le choix des électeurs. Certaines listes auront droit au prime time, alors que d'autres, selon des critères qui ont toute l'apparence de l'arbitraire, seront reléguées en deuxième partie de soirée.

Même si, en période de campagne électorale, c'est la règle de l'équité qui doit s'appliquer, et non celle de l'égalité, l'impartialité du service public ne peut se résumer à une lecture particulière des sondages.

Les électeurs ont droit à un minimum de respect de la part d'un média public, dont le rôle est de renforcer la démocratie et non de la confisquer. Il doit également contre balancer des déséquilibres de temps de parole de plus en plus favorables à En Marche. Sinon, France télévisions risque d'apparaître comme une télévision gouvernementale, ce qui est le propre des régimes autoritaires, des démocraties et même des « démocraties illibérales » qui se répandent en Europe.

Selon les nouvelles règles du CSA, LREM aura droit à 56 minutes de clips, et le RN, 48

minutes. Un dispositif qui aboutit à reproduire le face-à-face qui a tellement profité au parti présidentiel qu'il entend le graver dans le marbre d'un organisme pourtant garant du pluralisme démocratique.

Pourquoi, dès lors, considérer comme candidat de seconde zone une tête de liste dont les meetings font salle comble ? Pourquoi traiter comme « petit » un candidat qui est pourtant considéré comme le plus populaire selon un sondage vite oublié ?

Les Français ont exprimé cet hiver leur méfiance à l'égard des médias audiovisuels, dont la crédibilité n'est jamais tombée aussi bas. Et pour cause, les règles déontologiques de base sont de moins en moins respectées, et le plus souvent dans un sens favorable au gouvernement, comme en témoignent les différentes infox qui ont gravement entaché le traitement médiatique des gilets jaunes.

Il ne faudrait pas qu'en caricaturant le débat de la sorte, France 2 détourne du service public des électeurs qui déjà, se désintéressent du scrutin européen et s'éloignent de plus en plus du jeu démocratique.

Paris, le 15 mai 2019